

Wissant : la DDTM a tenté en vain de rassurer sur l'érosion de la dune d'Aval

Jeudi, à Boulogne, la DDTM avait invité les représentants de trois associations de Wissant qui militent pour la protection de la dune d'Aval et des maisons situées à quelques mètres. La mairie et le conservatoire du Littoral étaient aussi représentés.

L'objectif était de dresser un premier état des lieux suite à la destruction des cinq blockhaus et d'une partie du mur de l'Atlantique au printemps. À la place, mille pieux étaient posés, en mai, pour protéger la dune et tenter d'enrayer son érosion en bloquant le sable qui transite vers la plage. Un suivi avait été demandé par les associations. « *Cette réunion n'est qu'un démarrage. Il faut se donner au moins un an pour voir l'évolution*, nous expliquait Frédéric Fasquel, chef du service des affaires maritimes et du Littoral à la DDTM. *Ce que l'on peut néanmoins dire est que la pose de ces pieux fonctionne plutôt bien. Si la dune a continué à reculer, le niveau de sable a, en revanche, tendance à remonter. Un faciès dunaire est en train de se redessiner.* » Le but de cette réunion était aussi de rassurer les habitants qui craignent, entre autres, pour leurs maisons. Les deux dernières tempêtes n'ont effectivement pas arrangé les choses.

« C'est inadmissible »

Pourtant, Wissant n'est pas considéré comme zone submersible. Les maisons ne sont pas situées en dessous du niveau de la mer. Les premières sont à 50 m de la dune. Une proximité suffisamment importante pour les associations pour que les services de l'État prennent des mesures d'urgence, comme il en a été question à Sangatte suite à la tempête survenue dans la nuit du 5 au 6 décembre. « *Pour l'instant, nous considérons que nous n'en sommes pas encore là à Wissant* », précisait la DDTM. Pour les associations, leur vision de la situation est bien différente. « *Nous pensons que le seuil d'alerte pertinent pour déclencher une procédure d'urgence est d'environ trente mètres*, s'agaçait Jean Renard. *C'est inadmissible. C'est actuellement qu'il faut agir pour une protection et non attendre de perdre vingt mètres pour réagir.* » Une prochaine réunion est prévue mi-février.